

Le Tampon, le 26 juin 2023



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

Association

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert TSIRANANA
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrтт.гe

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Code APS

DATE : samedi 17 juin 2023

LIEU : réunion en présentiel, salle du CROS Ste Clotilde

HORAIRE : 16 h 00

PRESENTS : Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Lyne-May CHELLIER, Marc DUBOURDIEU, Muriel FONTAINE, Thomas MONDON, Laurent PEQUIN, Yannick SIGISMEAU, Daniel THURIES, Jessie VERBAR, Alexandre VILLENDUUIL

EXCUSES : Fabrice BALAZI, Jimmy FEN CHONG, Mickaël HA-SUM, Camille JANICOT, Jean-Marc JACQUES, Kim METE, Manandraïbe RASANDISONA

NON EXCUSES : Christophe MOUQUET

INVITE : Maxime MYKOLOW

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Le quorum étant atteint, elle ouvre les débats à 16 h 05.

0. Retour sur les points abordés lors des CL du 27/04, 15/05 et 17/05/2023

Points abordés :

CL du 27/04/2023 :

- Point sur la sélection JIOI, les motifs de la mise à l'écart de trois joueurs et les appels de MM CAPELLO et BERNARD auprès du jury fédéral d'appel. Convocation prévue du CL entre le 15 et 18 mai.
- La FFTT, la CFA et la LRTT se sont réunies pour déterminer un certain nombre d'actions à appliquer pour la saison à venir. A noter que la CRA s'est réunie pour proposer sa feuille de route dont les grandes lignes correspondent aux attentes communes (sujet de ce jour).

CL du 15/05/2023 :

- Suite au jury d'appel fédéral du 10/05/2023, et à ses conclusions, le Conseil de Ligue confirme toutes les décisions mises au vote pour les réunions du 21/10/2022, 13/01/2023, 14/04/2023 et 27/04/2023.
- Un mode de sélection est proposé pour les titulaires et remplaçants manquants du groupe Réunion. Une liste doit être proposée en CL le 17 mai. La mission JIOI se réunit le 16 mai pour finaliser cette liste ainsi que la composition complète de la délégation.

CL du 17/05/2023

- La liste de la délégation Réunion est entérinée dans sa globalité.

1. Adoption du compte-rendu du Conseil de Ligue du 17 mai 2023 (vote)

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Le procès-verbal est adopté.

2/11

2. Agrément des nouveaux licenciés

Au 17/05/2023, la Ligue compte 598 adhérents. Ce chiffre est en augmentation de 18,5 % par rapport à la saison passée à la même période (504). Les dames (92) représentent 15,4 % de ce total, en infime augmentation.

A noter que ce nombre de licenciés dépasse l'objectif décliné dans la convention fédérale (580 licenciés) ; ce qui nous permet de récupérer une bonification de 800 euros.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Les nouveaux licenciés sont agréés à l'unanimité.

3. Compte-rendu du déplacement de la sélection en métropole

Intervention de Maxime MYKOLOW, conseiller-entraîneur de Ligue :

Dates : du mardi 16 au mardi 30 mai 2023

Destination : Poitiers, Orléans

Programme :

Composition de la sélection (9 personnes) : Maxime MYKOLOW (conseiller-entraîneur de ligue), Sébastien MAILLOT (entraîneur des féminines et joueur), Astrid ALMERY, Angélique LEBIHAN, Maïa MERLET, Marion MOUFFLET (joueuses), Julien GAUDET, Quentin VEDAPODAGOM et Jean-Sébastien POTHIN (joueurs).

Résultats :

18-19-20 mai → tournoi de Poitiers

Quentin Védapodagom

- 2eme tableau NC-17

- 3eme tableau NC-18

Marion Moufflet

- 3eme tableau nc -10

- 1ere tableau nc-10

27 – 28 mai → tournoi de Cléry Saint André

Quentin Védapodagom

3/11

- 3eme tableau nc – 2500 points

- 1er → tableau 1200 – 1799 points

Marion Moufflet

- 3 eme tableau toute série dame

- 1er → tableau nc – 1199 points

Sébastien Maillot

- 3eme tableau 1300 – 1899 points

Maia Merlet

- 1ere tableau nc – 999 points

Tableau Coupe Davis

1er → Jean Sébastien Pothin / Astrid Almery

2e → Quentin Védapodagom/ Maia Merlet

3e → Julien Gaudet/ Angélique Lebihan

Angélique Lebihan

- 3e → tableau nc – 799 points

Ambiance/cohésion/vie de groupe : très bonne ambiance et vie de groupe avec cependant quelques points à rectifier du côté des jeunes filles et de leur attitude devant les tâches quotidiennes à assurer en « colocation ».

Points positifs : vie H24 de la sélection durant deux semaines engendrant des liens forts entre ses membres. Des résultats sportifs très convaincants sur les compétitions pour certains joueurs. Une accumulation de parties sur une période courte permettant d'accroître rapidement l'expérience et pointant également la nécessité de développer une hygiène physique de qualité. La sortie culturelle, maintenant habituelle, au parc du Futuroscope à Poitiers.

Points à améliorer : les hébergements séparés pour la seconde partie du séjour et qui ont fait perdre un temps certain lors des rassemblements. Le problème de la Carte Bleue de Ligue qui fonctionnait de manière parfois aléatoire et qui a obligé certains membres de la sélection à utiliser leur moyen de paiement personnel (les sommes ont été remboursées depuis). Ceci pose donc la réflexion sur la nécessité du responsable du groupe à partir aussi avec une certaine somme en liquide pour pallier ces inconvénients qui peuvent se reproduire.

4/11

4. Compte-rendu de la 2nd phase de la saison sportive

Intervention de Laurent PEQUIN, président de la CSR.

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

Arrivée au terme de la saison sportive, la commission sportive régionale a décidé de vous faire un compte rendu succinct sur les différents événements marquants de cette période. Ce document ne relate pas des événements liés à la préparation de JIOI ou tout ce qui gravite autour (regroupements, sélection, stages, ...).

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Le championnat par équipe s'est globalement bien déroulé, et quelques sanctions ont été prononcées :

- 4 sanctions (Feuille transmise hors délai, feuille de rencontre illisible, forfaits)

Une équipe (CRESSO3) a été retirée du championnat suite à l'application du règlement sportif (II.118.3 - Forfait général), l'équipe ayant effectuée deux forfaits simples consécutifs.

La ligue a décidé de faire preuve de plus de rigueur en incitant l'utilisation de GIRPE comme en Régionale Elite et n'accepte plus les documents raturés, illisibles, non-conformes aux feuilles fédérales telles que mise à disposition dans GIRPE (lieu, horaire, JA, joueurs, division, date, signatures, scores, réclamations, rapport de JA, ...). Les sanctions sont diffusées telles que mentionnées dans l'Annexe A du règlement sportif et voté en CL.

→ CONSIGNES

A noter que les JA ont désormais pour consigne de vérifier les raquettes de chaque joueur engagé dans le par équipes : Le JA a obligation d'interdire l'utilisation d'une raquette non (ou plus) homologuée et de permettre le remplacement de cette dernière par une homologuée (qu'elle appartienne au joueur ou pas). Des formations ayant été organisées par la LRTT, les JA devront faire preuve de l'application stricte du règlement, en privilégiant l'esprit sportif au mieux.

Il est important de noter que nous appliquerons le nouveau format du championnat par équipes dès la saison prochaine. Aussi, le classement des équipes sur la saison 2022/2023, sera utilisé pour constituer les poules des différents tableaux.

CRITÉRIUM FÉDÉRAL

→ CONSTAT

5/11 Le dernier tour du criterium fédéral 2022/2023 s'est très bien déroulé, et l'utilisation du logiciel SPIDD a aidé à la fluidification des matchs et au déversement des résultats le soir même de la compétition.

La séparation de l'Open Jeunes et des Criteriums a permis également de se concentrer sur une compétition unique, évitant la saturation des aires de circulation (trop de joueurs en attente) et limitant les erreurs éventuelles des JA et JAA qui pouvaient se concentrer sur un format unique.

→ DÉROULEMENT

La compétition s'est déroulée au Gymnase de La Montagne sur deux journées consécutives (samedi et dimanche) avec un total de 332 parties jouées et 122 joueurs engagés.

OPEN JEUNES

Suite aux remontées de certains clubs, la compétition a été détachée des criteriums.

Ceci a permis plus de flexibilité et de faire jouer plus de matchs aux jeunes. Le dernier tour s'est tenu au Gymnase des Deux Canons, avec 25 jeunes. Pour rappel, les jeunes qui ont disputé un tour de criterium ne peuvent plus participer aux Open Jeunes.

Classement du Challenge Jeunes par Équipes

Place	Club	Points
1	AOR	416
2	TTT	230
3	SPORTT	194
4	CRE	80
5	CPP	75
5	SMTT	75

Le club des AOR bénéficie d'un bon d'achat de 200,00 euros.

5. Entérinement des résultats du Championnat par Équipes 2022/2023

6/11

PLAC E	REGIONALE 1	REGIONALE 2	REGIONALE 3	REGIONALE 4
1	SPORTT 1	CPP 2	CDTT 1	ASTELLA 1
2	CRE 1	AOR 3	SPORTT 3	AOR 6
3	AOR 1	LMTT 1	SMTT 1	SPORTT 5
4	TTT 1	SPORTT 2	TTT 4	AOR 5
5	CPP 1	TTT 3	LMTT 2	SPORTT 6
6	AOR 2	A2P1	CPP 3	TTSP 3
7	TTT 2	AOR4	TTSP 2	SPORTT 4
8	CRE 2	TTSP 1	CRE 3 (F)	LMTT 3

Le président de la CSR souligne le forfait général de l'équipe CRE 3.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Les résultats du championnat par Équipes 2022/2023 sont entérinés.

6. Composition du Championnat par Équipes 2023/2024, phase 1

Malgré plusieurs messages, nous n'avons pas eu de retour de M. Patrick LUSTREMAN, président de la commission nationale des statuts et règlements.

Notre interrogation portait sur l'obligation ou non de faire monter nécessairement en division supérieure l'équipe championne d'une division. Ce point nous semblant non pertinent du fait de la proposition d'une toute nouvelle formule de championnat n'ayant plus de rapport avec l'ancienne et la difficulté de faire des équivalences entre des divisions de 8 et de 6 équipes, nous nous en tenons à ce qui a été déjà décrit et voté, à savoir : nous classons les équipes de 1 à X en fonction des résultats de la saison 2022/2023 puis nous composons des divisions de 6 appelées respectivement : Régionale Élite, Régionale 1, Régionale 2, etc.

Ce qui nous donne comme structure pour la saison à venir :

R Elite

SPORTT 1, CRE 1, AOR 1, TTT 1, CPP 1, AOR 2

R1

TTT 2, CRE 2, CPP 2, AOR 3, LMTT 1, SPORTT 2

R2

TTT 3, A2P 1, AOR 4, TTSP 1, CDTT 1, SPORTT 3

R3

SMTT 1, TTT 4, LMTT 2, CPP 3, TTSP 2, ASTELLA 1

R4

AOR 6, SPORTT 5, AOR 5, SPORTT 6, TTSP 3, SPORTT 4

R5

LMTT 3, CRE 3,

La composition de la R4 et la R5 sera fonction des retours des clubs en cette fin de saison et aux engagements.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ La composition des divisions de la phase est entérinée.

7. Modifications des règlements sportifs pour la saison 2023/2024

Rappel des modifications à retrouver dans les règlements sportifs 2023/2024 et la feuille de route de la CRA :

- Utilisation de GIRPE, délais d'envoi des documents, sanctions
- Formule du championnat par équipes (8 à 6 équipes, 1 montée/descente par phase)
- Critérium, toutes les parties sont désormais à disputer pour l'attribution des points
- Critérium, plus de délais acceptés pour les joueurs, à l'appel de leur rencontre
- Les championnats de La Réunion Jeunes ne sont désormais ouverts qu'aux joueurs ayant fait un tour effectif des Critériums (donc en possession d'une licence Compétition)
- Mode de sélection à réétudier après proposition de la mission HNR
- Un débat s'engage sur le mode de qualification des Jeunes aux championnats de France : soit on garde le système actuel (le champion de la Réunion Jeunes de sa catégorie est qualifié au championnat fédéral), soit on organise un TOP Jeunes (à l'instar de ce qui se fait depuis cette saison en Adultes) qui enverra les premiers aux France.

Aucune décision n'est prise sur ce dernier point.

NB :

La question de la formule utilisée en sortie de poule des Critériums (D1 ou D2) a été débattue. **Nous conservons la formule D2.**

Un autre point concernant la formule du Challenge Jeunes par Équipes alimente le débat. Madame la présidente demande à la CSR d'étudier plus avant la proposition qui est faite (possibilité de jouer à 2, possibilité de composer des équipes mixtes de clubs différents, suppression des classements attribués). Ces changements affecteraient totalement le pourquoi et les objectifs premiers de la compétition.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Les modifications sont adoptées, hors le futur mode de sélection (vote électronique à venir), la qualification des Jeunes aux Championnats de France et la modification profonde du Challenge Jeunes par équipes.

8. Présentation du calendrier général 2023/2024

Ce calendrier doit tenir compte du retour tardif des sélectionnés dames et hommes des JIOI de Madagascar. Ceci affecte le début sportif de saison qui est ainsi retardé. Le passage de 8 à 6 équipes permet de disposer de journées libérées sur la saison ... toutefois on peut constater encore une fois la charge de ce calendrier. A noter que nous proposons un tour de Critérium supplémentaire au mois de juin. Nous ne programmons rien lors des week-ends des Fête des Mères et Fête des Pères.

Le secrétaire va envoyer la dernière mouture du calendrier aux membres du CL qui auront un délai supplémentaire pour donner leur avis sur le calendrier 2023/2024.

VOTE : en attente

Contre :

Abstention :

Pour :

9. Feuille de route de la Commission Régionale d'Arbitrage pour la saison 2023/2024

La CRA nous propose les changements saillants suivants (Cf. document joint) :

- **Régionale Elite** : obligation d'utiliser GIRPE pour les feuilles de match, mise à disposition d'un JA1 non joueur, disposer de deux arbitres AC ou AR au sein du club (pas nécessairement le jour de la compétition),

- **SPID Déconnecté** : utilisation de l'application pour une majorité de compétitions de Ligue,
- **Formation des jeunes arbitres** : récompenser les clubs assurant des formations internes sur les rudiments de l'arbitrage, aux jeunes joueurs,
- **Organisation matérielle** : rationalisation des procédures de désignation des Juges et arbitres en cours de saison.

9/11

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

NB : il est demandé à la CRA d'indiquer au plus tôt les horaires des compétitions.

10. Rappel des nouveaux tarifs administratifs et sportifs de la saison 2023/2024

Les nouveaux tarifs ont été votés lors du CL du 14/04/2023.

A noter une série d'augmentations, dont les licences. Les nouveaux tarifs sont indexés sur les augmentations fédérales.

11. Propositions sur les tarifs des indemnités de Ligue

Le constat est le suivant. La LRTT s'est montrée plutôt « généreuse » ces dernières années sur diverses indemnités. Nous nous devons de resserrer quelque peu ce type de dépenses qui ne rentre que très rarement dans des cases d'action de subventionnement. N'oublions pas que c'est dans nos recettes propres (affiliations, licences, ... amendes) que nous prenons les sommes octroyées.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

12. Propositions sur le barème des sanctions et pénalités financières 2023/2024

On peut constater un durcissement de la grille de sanction. Nous avons constaté plusieurs dérives, notamment dans le championnat par Équipes et sa gestion plutôt « étonnante » par certains clubs. Il y a vraiment de quoi améliorer toute la chaîne sans effort particulier.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

10/11

13. Formation Ping-Santé, Ping-Alzheimer, Ping-Parkinson

Cette action qui nous semblait assez simple au départ est à ce jour annulée ; du moins pour le mois de juillet 2023. Nous n'avons pas eu toutes les informations nécessaires lors de la mise en route de cette formation et nous sommes simplement en attente d'une communication et d'un arbitrage fédéral.

Nous souhaitons reprogrammer très vite ce projet qui nous semble essentiel.

14. Compte-rendu de la journée "Stade vers l'emploi"

Cette grande première impliquant Pôle Emploi, la FFTT, la LRTT, la mairie de St-Denis et le club support des Aiglons d'Orient a été un grand succès.

La matinée de la manifestation a rassemblé demandeurs d'emploi et patrons, de manière anonyme, afin de participer à des ateliers (au total de huit) autour de l'activité tennis de table. Les dirigeants d'entreprise avaient ainsi le loisir de repérer les attitudes et aptitudes de participants. Après un repas pris en commun, l'après-midi a été consacrée à une séance de job-dating.

Tout le monde a souligné l'excellente organisation de Pôle Emploi et du club des Aiglons d'Orient qui avait fait appel à de nombreux encadrants pour cette journée.

91 des 110 demandeurs d'emplois contactés ont participé à ce « Stade vers l'emploi », ce qui constitue un ratio très élevé pour ce type d'opération.

La Fédération, par l'intermédiaire de son président Gilles ERB, a remercié et félicité les acteurs pongistes de cette journée. A noter qu'une subvention fédérale de 4 000 euros doit être versée au club support, pour les frais d'organisation.

Le prochain club de ping qui se chargera de cette opération devrait être le SPORTT, sur la commune de St-Paul.

15. Relance de la mission HNR

Madame la présidente réactive la mission HNR qui a, pour finalité, à présenter sa réflexion sur différents points sportifs en vue de faire évoluer et améliorer notre fonctionnement actuel. Ceci va du mode de sélections (comme vu précédemment), aux formats des stages, regroupements et sorties (sélections, joueurs repérés) ainsi qu'aux formules des compétitions annuelles proposées.

Le conseiller-entraîneur fera une proposition de composition de cette mission auprès de Madame la présidente, qui l'entérinera (ou pas, ou modifiera, ...).

Il est rappelé que le HNR n'est qu'une force de réflexion et de proposition et que c'est le CL, in fine, qui approuve les résolutions.

16. Questions diverses

11/11

- **Modification des tarifs pour les Féminines, saison 2023/2024** : doit-on revenir au même tarif Dames/Hommes ? **Les remises octroyées aux Féminines sont maintenues pour la saison 2023/2024.**
- **Matériel des commissions** : CRA : du matériel a été racheté (grand écran d'ordinateur qui avait été cassé), ordinateur portable. A prévoir : imprimante, polos taille « enfant », kits d'arbitrage, piges plombées.
- **Crédit Agricole** : un dossier a été déposé auprès du Fonds d'Initiative Locale (FIL) afin de bénéficier d'une subvention principalement axée sur un investissement matériel. La moitié de la somme demandée semble déjà acquise (3 500,00 euros).
- **Casques virtuels** : deux clubs (A2P et TTSP) ont chacun deux casques VR pour tests et animations qu'ils doivent expérimenter durant les mois de juillet et août. On rappelle aux clubs qu'ils peuvent réclamer ce matériel auprès de la LRTT.
- **Date de la prochaine réunion** : octobre 2023

Mme la Présidente lève la réunion à 18 h 30 pour la remise des récompenses du championnat par Équipes. Un pot entre les présents du jour est ensuite organisé.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Secrétaire général -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

Le secrétaire

Marc DUBOURDIEU